

commerciale de leurs animaux. Le montant de \$68,939.02 s'ajoute à la valeur commerciale.

M. Harkness: Cela sert en fait au paiement des bovins de race?

Le très hon. M. Gardiner: Non, cela sert à payer le montant qui a été accordé aux termes de la loi que nous avons adoptée au début de la session, à accorder une valeur supplémentaire. Je crois que j'ai mentionné le cas d'une vache portant un veau et des cas de ce genre dont il y a lieu de tenir compte.

M. Harkness: Je me demande alors si je pourrais obtenir le renseignement que je désire au sujet du dédommagement accordé pour les porcs.

Le très hon. M. Gardiner: J'ai envoyé chercher le renseignement. J'en ai pris connaissance moi-même mais je ne veux pas en parler de mémoire. Je ne suis pas certain de l'obtenir. Le document était au conseil cet après-midi et il est très difficile de pénétrer dans le bureau du conseil à cette heure tardive. C'est pourquoi, malgré mon bon vouloir, je ne suis pas sûr de l'obtenir.

L'hon. M. Abbott: Je me demande si je peux intervenir. Je ne sais pas s'il est juste de demander au comité de donner son avis, mais j'ai demandé à l'autre endroit de suspendre sa séance dans l'espoir qu'il nous serait possible de lui envoyer une loi de finances ce soir même. Si le comité estime que nous devons poursuivre nos débats jusqu'à 11 heures afin d'obtenir le renseignement désiré, je crois que je ferai mieux de proposer à l'autre endroit de s'ajourner jusqu'à demain, bien que j'espère que cela ne soit pas nécessaire.

M. Cruickshank: Ne peuvent-ils pas veiller jusqu'à 10 heures le soir?

L'hon. M. Abbott: Je n'ai pas retenu indûment la Chambre et le député devrait faire preuve d'un peu plus de patience. Je me permets, avec quelque hésitation, non pas de demander aux députés de ne pas poser les questions qu'il veulent poser, mais plutôt de se renseigner par écrit ou autrement si cela se pouvait. De toute façon, nous nous en remettons au bon vouloir de la Chambre. Si, dans l'ensemble, les députés ne prévoient pas la fin du débat d'ici une demi-heure ou trois quarts d'heure, force nous sera de prier Leurs Honneurs de revenir ici demain. La Chambre sait toutefois ce que cela signifie.

M. Diefenbaker: Que le ministre des Finances emploie sa force de persuasion à amener le ministre de l'Agriculture à répon-

[Le très hon. M. Gardiner.]

dre à quelques-unes de nos questions et, j'en suis sûr, nous n'en aurons pas pour très longtemps.

M. le président suppléant: A l'ordre! Le ministre des Finances a demandé l'opinion du comité. Le député de Lake-Centre nous a dit que, selon lui, le débat ne sera pas long. Des membres d'autres partis voudraient peut-être nous faire connaître leur opinion.

L'hon. M. Abbott: Il reste trois crédits, en plus de celui-ci.

M. le président suppléant: Le chef de la CCF ou le chef des créditistes désirent-ils exprimer une opinion en la matière?

M. Coldwell: Si les renseignements qu'ont demandés les députés nous sont fournis promptement, trois quarts d'heure devraient nous suffire. Tout dépend, à mon sens, des dispositions du comité; je ne puis dire comment le comité sera disposé.

M. Blackmore: Nous avons eu grand soin, pour ce qui est de l'adoption de ces crédits, de collaborer avec le Gouvernement. Il est très important que ces crédits soient adoptés sans délai, et nous souhaitons qu'ils le soient. J'ignore si cela est possible; chose certaine, le Crédit social ne ménagera pas sa collaboration.

M. Diefenbaker: Au cours d'un débat général sur la question, le ministre a déclaré, il s'en souviendra, que les indemnités seraient versées en fonction de celle accordée à M. H. Beatty. On nous a fourni des renseignements d'ensemble plutôt que des précisions au sujet des particuliers. Je crois que les personnes en cause se sont entendues entre elles au sujet de la base générale des indemnités. Sauf erreur, le 12 mars, il s'est tenu à Regina une réunion à laquelle assistaient 21 éleveurs dont les animaux avaient été abattus. Ils ont présenté au ministre une proposition de règlement fondée sur l'acceptation par les estimateurs des estimations faites par les éleveurs à cette réunion. La réunion a eu lieu à l'hôtel Champs à Regina et sans donner de détails au sujet des particuliers qui ont présenté les motions en question, les cultivateurs ont admis que la valeur de remplacement d'une bonne vache laitière devrait être d'au moins \$450, en plus d'une gratification; d'une taure laitière pleine, de 2 ans, de \$350 en plus d'une gratification; d'une taure laitière d'un an, de \$250 plus une gratification; d'une vache d'élevage de race de boucherie, de \$500 en plus d'une gratification; d'une taure pleine de race de boucherie, de \$375 en plus d'une gratification et d'une vache d'élevage de boucherie (race croisée), de \$450 en plus d'une gratification. Sauf erreur, ils ont exposé au ministre leurs idées au sujet des prix qui